

REGLEMENT DU RANDALS BISON TROPHY 2008

1/ Objet

Randals Bison organise en 2008 une manifestation dénommée le RANDALS BISON TROPHY ; il regroupe 4 compétitions, sur 4 manches, dans 4 disciplines d'équitation western : Team sorting Working cow Breakaway roping Team roping

2/ Dates et lieu

Les épreuves du RANDALS BISON TROPHY ont lieu à Randals Bison, à Lanuéjols.

1ère manche : Samedi 31 mai / Dimanche 1er juin 2008

2ème manche : Jeudi 17 / Dimanche 20 juillet 2008 (pendant les Journées du Bétail)

3ème manche : Samedi 23 / Dimanche 24 août 2008

4ème manche : Samedi 11 / Dimanche 12 octobre 2008

3/ Conditions de participation

Les compétitions sont ouvertes à tous cavaliers et tous chevaux.

Chaque discipline est indépendante des autres ; les cavaliers peuvent s'inscrire dans plusieurs disciplines. Dans les disciplines individuelles, Working cow et Breakaway roping un cavalier ne peut s'inscrire qu'une seule fois avec le même cheval. Dans les disciplines par équipe, Team sorting et Team roping un cavalier peut s'inscrire autant de fois qu'il le désire, dans des équipes différentes.

Les compétiteurs sont tenus à une attitude fair-play, tout mauvais comportement envers les juges ou l'organisation pourra entraîner l'exclusion de la manche voire de la compétition.

Les cavaliers doivent porter la tenue western réglementaire : bottes, jean, chemise à manche longues boutonnée et chapeau western ; en cas d'intempéries, les juges peuvent autoriser des tenues de circonstance. La selle western est obligatoire. En Team sorting et Working cow, aucun enrênement n'est autorisé ; en Roping, les enrênements sont acceptés. Toutes les embouchures sont admises hormis les mors twistés. Les chevaux doivent être sanitairelement en règle et assurés en responsabilité civile.

4/ Tarifs des engagements et boxes

Team roping : 40€/équipe (20€/cavalier)

Breakaway roping : 30€/cavalier

Team sorting : 90€/équipe (30€/cavalier)

Working cow : 40€/cavalier

Location d'un box 20€ pour une nuit, 15€/nuit à partir de deux nuits, foin compris.

5/ Inscriptions

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site www.randals-bison.com ou par demande téléphonique ou écrite. Date limite d'inscription à chaque manche 7 jours avant le début de la manche.

6/ Jugement

Le jugement est assuré par Francis Girardot, Freddy Laval et Laurent Balembois. Les règlements équestres appliqués sont consultables en ligne sur le site www.randals-bison.com (à partir de février 2008).

Une réclamation ne sera admise que le jour-même du concours.

7/ Classement de chaque manche

A l'issue de chaque manche, des points sont attribués dans chaque discipline aux 10 premiers cavaliers ou équipes, selon la grille suivante :

1 ^{er}	20 points	6 ^{ème}	9 points
2 ^{ème}	17 points	7 ^{ème}	7 points
3 ^{ème}	15 points	8 ^{ème}	5 points
4 ^{ème}	13 points	9 ^{ème}	3 points
5 ^{ème}	11 points	10 ^{ème}	1 point

8/ Dotations des manches

Sur chaque manche les gagnants se verront attribuer des lots fournis par les sponsors.

9/ Classement du RANDALS BISON TROPHY

Pour participer au classement du RANDALS BISON TROPHY, un cavalier doit participer à au moins trois manches sur les quatre.

Le classement final est établi en fonction du cumul des points marqués par des cavaliers ou équipes sur leurs trois meilleures manches.

En cas d'égalité de points à la première place, c'est le temps cumulé des trois meilleures manches qui déterminera le vainqueur ; s'il y a encore égalité, un go de partage sera organisé. En Working cow, le temps n'étant pas pris en compte, un go de partage sera organisé en cas d'égalité de points à la première place.

La remise des prix du RANDALS BISON TROPHY est prévue au Salon du Cheval de Montpellier, le week-end du 8&9 novembre 2008.

10/ Dotations du RANDALS BISON TROPHY

Les gagnants du RANDALS BISON TROPHY se verront offrir un séjour de 5 jours dans un ranch du sud des Etats-Unis, au premier trimestre 2009 (dates précises du voyage et nom du ranch communiqués en avril 2008).

Team sorting : 3 voyages offerts pour l'équipe gagnante

Working cow : 1 voyage offert au gagnant

Breakaway roping : 1 voyage offert au gagnant

Team roping : 1 voyage offert au meilleur header et 1 au meilleur heller

Un même cavalier peut gagner plusieurs voyages s'il gagne dans plusieurs disciplines. Un cavalier gagnant peut céder son lot à une autre personne ; liste des participants au voyage clôturée au 15 novembre 2008. Aucun lot n'est convertible en argent.

Le voyage comprend l'aller et le retour avion, le transfert jusqu'au ranch, l'hébergement, les repas et les activités équestres compris dans le séjour sur le ranch.

Ne sont pas compris : les déplacements en France pour rejoindre l'aéroport, les dépenses supplémentaires sur place (boissons, achats, téléphone, etc...) et d'éventuels activités, repas ou nuitées à l'extérieur du ranch.

Important : Dans le cas où il y aurait moins de 15 participants (cavaliers ou équipes) en moyenne dans chaque discipline, nous nous réservons le droit de remplacer les voyages par des selles.

Ajout du 24 janvier 2008

11/ Frais d'inscription forfaitaires

En sus des engagements de chaque manche, une inscription pour la participation annuelle au RANDALS BISON TROPHY de 20€ est demandée à chaque cavalier. Elle est réglée au premier engagement.

12/ Liste des personnes qui participent au voyage aux USA

Le classement final du RANDALS BISON TROPHY sera mis en ligne lundi 13 octobre. Nous devons réserver les billets d'avion au plus tôt. La réservation des billets d'avion étant nominative, les sept gagnants devront communiquer, au plus tard le mercredi 15 octobre (sous peine de perte la dotation), le nom de la personne qui participera au voyage, dans le cas où eux-mêmes ne pourraient partir.

L'article 12 modifie l'article 10.

Ajout du 30 avril 2008

13/ Complément article 3

Les cavaliers non issus de l'équitation western, qui pratiquent l'équitation de travail du bétail, camarguais, espagnols, portugais, sont autorisés à participer aux compétitions dans leur tenue.